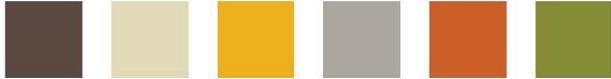


# MISSION RÉGIONALE BOIS ÉNERGIE



## VOYAGE D'ETUDE : de la forêt au réseau de chaleur bois, une filière bois énergie structurée à Embrun et sur la Communauté de communes Serre-Ponçon (05)

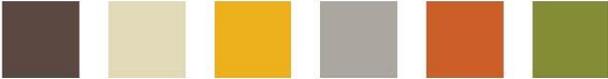
Les 11 et 12 septembre, à Embrun (05)

### PROGRAMME

Lundi 11 septembre 2023

- 13h45 – 17h00** Accueil des participants, départ de Nice et/ou Puget-Théniers et trajet  
*Martine BARENGO-FERRIER, présidente de l'Association des Communes Forestières des Alpes Maritimes*
- 17h00 – 18h30** **Visite d'une coupe de bois et d'un bâtiment certifié Bois des Alpes**  
Coupe de bois à Prunières : mobilisation de bois communal pour la plateforme bois énergie  
Extension de la mairie de Puy-Sanières en Bois des Alpes : méthode de mise en œuvre de bois certifié Bois des Alpes sur un bâtiment public  
*Jean-Luc VERRIER, maire de Prunières (sous réserve) ; Bruno PARIS, maire de Puy-Sanières (sous réserve) ; Patricia MORHET RICHAUD, présidente de Bois des Alpes ; Communes forestières*
- 19h00 – 20h00** **Pot d'accueil : la stratégie bois énergie et forestière de l'Embrunais-Savinois**  
*Chantal EYMEOUD, Maire d'Embrun et présidente de la Communauté de communes Serre-Ponçon*  
*Jean-Luc VERRIER, maire de Prunières et élu à l'environnement à la Communauté de Communes Serre-Ponçon*  
*Patricia MORHET-RICHAUD, présidente de l'Association des Communes Forestières des Hautes-Alpes*
- 20h00** Repas à l'hôtel Les Peupliers à Baratier

# MISSION RÉGIONALE BOIS ÉNERGIE



Mardi 12 septembre 2023

- 8h15 – 9h15** **Accueil café et introduction de la journée** (à l'hôtel ou en salle)  
Les différents types de portages d'une plateforme bois déchiqueté et d'un réseau de chaleur bois  
Provenance et mobilisation du bois  
*Jean-Luc VERRIER ; Véronique BUISSON-BOURNAT (Communauté de Communes Serre-Ponçon) ; Communes forestières*
- 9h30 – 10h30** **Visite de la plateforme bois déchiqueté de la Communauté de communes Serre-Ponçon**  
Du tri des bois à la production de plaquettes forestières  
Démonstration de broyage  
Les points de vigilance pour la mise en place et la gestion d'une plateforme bois déchiqueté  
*Véronique BUISSON BOURNAT ; Huguette BAYLE (fournisseur bois énergie) ; Communes forestières*
- 10h45 – 12h15** **Visite des réseaux de chaleur de la commune d'Embrun : des réseaux interconnectés**  
Réseaux de chaleur de la Gare et de Ville Basse (*sous réserve : RC Delaroche*)  
Livraison de plaquettes et maintenance  
Interconnexion des réseaux et projets d'extension de réseaux de chaleur : pour rendre un service public accessible à tous les habitants  
*Véronique BUISSON BOURNAT ; Communes forestières*
- 12h30 – 14h00** Repas
- 15h00 – 16h00** **Visite de la chaufferie de Notre-Dame du Laus**  
*Romain BERTRAND, Président d'EBT*
- 16h00** Trajet retour
- 19h00** Arrivée à Puget-Théniers puis à Nice

# MISSION RÉGIONALE BOIS ÉNERGIE



## MOYENS PEDAGOGIQUES EMPLOYES

- Voyage d'étude sur le territoire de la Communauté de Communes Serre Ponçon
- Retours d'expérience d'élus et de professionnels
- Visite de chaufferie et de réseau de chaleur
- Visite de plateforme
- Visite de bâtiment Bois des Alpes
- Ressources pédagogiques sous format papier remises aux participants (portages juridiques, fiches de sites, Bois des Alpes..)

## MODALITES D'INSCRIPTION

### PROCEDURE D'INSCRIPTION

L'inscription se fait soit via le formulaire en ligne, soit par retour du bulletin réponse à l'adresse email [inscription@communesforestieres.org](mailto:inscription@communesforestieres.org).

Quelques jours après votre inscription, vous recevrez un mail vous confirmant votre inscription.

### OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription à cette formation est fixée au **20 juillet 2023**. Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas. **Attention nombre de places limité !**

### ANNULATION DU VOYAGE D'ETUDE

En cas d'annulation du voyage d'étude, les Communes Forestières informeront les inscrits par mail et/ou téléphone. Une information spécifique sera faite sur le site internet de l'Union Régionale des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Mission Régionale Bois énergie.

## MODALITES DE PARTICIPATION

### PUBLIC CONCERNE

Ce voyage est destiné aux maires, adjoints, conseillers municipaux, secrétaires de mairie et agents des collectivités en charge des dossiers forestiers, bâtiments, risques, patrimoine, ou intéressés par le sujet.

### PREREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour s'inscrire à cette formation.

### EVALUATION DU VOYAGE D'ETUDE

Un questionnaire d'évaluation du voyage d'étude devra être renseigné à l'issue de celui-ci.

# MISSION RÉGIONALE BOIS ÉNERGIE



## ATTESTATION

Une attestation de participation au voyage pourra être délivrée sur demande.

## OUVERTURE DE LA FORMATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous contacter pour toute question concernant l'accès à la formation aux personnes en situation de handicap.

## REGLEMENT

Les participants doivent se conformer au règlement intérieur disponible sur demande auprès de l'Union Régionale des Communes Forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## PARTICIPATION FINANCIERE

La participation à ce voyage d'étude est gratuite.

***Les Communes forestières sont agréées organisme de formation par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.***

## >> COORDONNEES :

Contact logistique avant le voyage d'étude : Laura Chantoin : 07 57 08 16 22 – [laura.chantoin@communesforestiere.org](mailto:laura.chantoin@communesforestiere.org)

Coordonnées lors du voyage : Pascaline BRIEN : 07 57 51 13 28